

Déclaration CHSCTA 05/05/2020

FSU - UNSA

Le ministère avait indiqué vouloir co-construire les modalités de retour des élèves à l'école. Madame la rectrice avait par ailleurs communiqué le 27 avril à l'ensemble de la profession que la reprise « se construira dans l'échange et le dialogue avec l'ensemble des acteurs du système éducatif, collectivités locales, représentants des personnels, des parents et des élèves, au cas par cas, de manière progressive, pragmatique et adaptée aux réalités de terrain ». Pourtant, aucun représentant des personnels n'a été associé pour le moment à la réflexion qui a été conduite depuis le 14 avril.

Nulle doute que la tenue de ce CHSCT exceptionnel est surtout l'occasion pour les représentants du personnel de rappeler que cette instance est avant tout une instance de débat sur les conditions de travail qui ne saurait se limiter à une communication d'informations et de justifications comme nous pouvons trop souvent le constater.

Le contexte sans précédent dans lequel nous nous nous trouvons aujourd'hui ne permet pas de remettre en cause cette prérogative. Au contraire ! Il aurait dû être l'occasion de s'emparer collectivement d'une problématique évidente et essentielle à cette instance : la prévention !

Est-il nécessaire de rappeler aux acteurs de la prévention que nous sommes qu'elle repose sur trois domaines : les facteurs humains, organisationnels et matériel.

Si un protocole sanitaire, fortement inspiré des recommandations du conseil scientifique, était attendu, nulle doute qu'il serait nécessaire de réfléchir à sa mise en œuvre en l'intégrant dans un plan de prévention qui déclinerait les actions et les moyens précis pour atteindre les objectifs affichés. Cette réflexion a-elle été menée et est-il aujourd'hui **raisonnable de penser qu'elle puisse raisonnablement** l'être avec les représentants des personnels ? Impossible !

Rien ne peut donc garantir aujourd'hui que la réouverture des écoles a été pensée pour préserver la santé des personnels et des familles surtout quand la prévention se limiterait à assigner des objectifs difficilement atteignables et reposant trop facilement sur les ressources personnelles de ses agents.

Un rendez-vous manqué ? Une représentation dépassée du dialogue social ? Une culture de la santé au travail qui fait défaut à tous les niveaux de notre ministère ? Autant de questions auxquelles il sera urgent d'apporter des réponses d'autant que l'épisode que nous traversons restera un modèle du genre...

Dans l'académie de Reims, le retour en classe ne pourra se faire que lorsque toutes les garanties seront assurées. La sécurité doit être la seule priorité.